

Commune de SASSAY

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers¹ et technologiques
pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 2012-247-0010

du 3 septembre 2012

mis à jour le 27 JUIN 2016

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n _____ oui _____ non

_____ date _____ aléa _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet _____

Consultable sur Internet _____

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux _____ oui _____ non

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t _____ oui _____ non

STORENGY 41-Approuvé _____ date 19 février 2016 _____ effet Thermique et surpression _____

_____ date _____ effet _____

Les documents de référence sont :

Le dossier de plan de prévention des risques technologiques de STORENGY 41 _____ Consultable sur Internet

Consultable sur Internet _____

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux _____ oui _____ non

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité _____ Forte zone 5 _____ Moyenne zone 4 _____ Modérée zone 3 _____ Faible zone 2 _____ Très faible Zone 1*

* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité _____ consultable sur Internet*

Pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

-copie du zonage réglementaire du PPRt de STORENGY 41 – 4 planches A3;

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : **Ma commune face aux risques**

catastrophes naturelles nombre 6

catastrophes technologiques nombre 0

Date d'élaboration : 3 mai 2016

Le préfet de département

www.loir-et-cher.gouv.fr

